

10 C.

Journal du Lot

10 C.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LE GUÉPIER HONGROIS

On est tellement habitué en France à se laisser impressionner par les nouvelles transmises de Vienne ou de Budapest à travers les agences germano-suisse de Zurich, notre grande presse est si routinière et si incapable d'aller chercher les renseignements ailleurs que dans les agences d'avant-guerre, enfin nos partis politiques sont si aveuglés et si préoccupés de défigurer ou de supprimer les informations contraires à leurs théories préconçues, que le peuple français dans son ensemble est très mal renseigné sur les questions de politique étrangère, quoiqu'il s'agisse d'une importance vitale pour l'avenir et l'existence même de notre pays.

I. — Les fausses informations

Il faut tout d'abord poser en fait que l'organisation de la publicité a été une des armes les plus meurtrières dont se soit servie l'Allemagne. Elle continue encore à s'en servir. Les socialistes militaristes comme Noske veulent-ils propager dans toute l'Europe, d'abord dans l'Europe centrale, puis en Suisse, puis en France, le virus bolcheviste ? assisté d'une campagne de fausses nouvelles commence. Un jour on apprend, par Berlin ou par Zurich, que la Bessarabie devient de plus en plus socialiste, que des mouvements socialistes ont lieu en Bohême et en Pologne, que l'Italie et l'Angleterre vont suivre l'exemple.

On ne comprend pas, tout d'abord, ce que signifie cette débâcle d'informations tendancieuses. Mais bientôt on est éclairé : l'agence de Zurich a soin d'ajouter que les camarades Tchéques protestent contre l'impérialisme de la France et que certains socialistes Anglais s'agitent avec énergie pour faire réviser le traité impie imposé à la vertueuse Allemagne. Tout s'explique : il s'agit de créer peu à peu, par une série d'informations exagérées ou erronées, un certain état d'esprit parmi les masses ouvrières des divers pays, afin de travailler l'opinion contre la France, de l'isoler de ses alliés, jusqu'au jour où l'Allemagne se sentira assez forte pour ne pas exécuter le Traité. Cette campagne de fausses nouvelles serait facile à prévenir ou à déjouer si la plupart de nos grands journaux parisiens étaient autre chose que des maisons de commerce où l'on cherche à flatter le client et à vendre le plus de papier possible. Il suffirait pour cela de s'adresser aux légations des pays alliés.

La légation Tchéco-Slovaque est indignée de la stupidité et de la routine de nos grands journaux. La légation roumaine ne l'est pas moins. Il faut espérer que, lorsque les services de presse de ces jeunes Etats seront bien organisés, la moindre nouvelle de source boche sera immédiatement rectifiée, s'il y a lieu, par les soins des intéressés. J'en parle, ces jours-ci, à un membre influent de la légation Tchéco-Slovaque, provisoirement installée à l'Hôtel Lutetia. Je pense que l'indispensable sera fait à bref délai. Les Yougo-Slaves semblent de leur côté s'être déjà organisés dans ce sens.

II. — Les théories toutes faites

On pourrait croire, tout d'abord, que c'est là une question très secondaire. Il n'y a pas de plus grave erreur : On ne peut pas, en France, se faire une idée de l'exagération des jeunes nations qui ont appris à admirer l'héroïsme de nos soldats et à respecter le nom français lorsqu'elles voient les erreurs grossières que les directeurs de nos journaux acceptent, les yeux fermés, des agences de Berlin et de Zurich. On entend tout le temps cette phrase : « Nous n'aurions jamais cru cela de vous. » Cette phrase en dit long sur le déclin de notre influence à Bucarest, à Zagreb, à Belgrade ou à Varsovie. Pour comble de malheur, certains de nos journaux politiques ont des théories toutes faites sur le renouveau de l'Europe, et il faut voir quelles théories ! L'Action Française en est encore à la conception antédiluviennne d'une Autriche catholique groupant dans son hégémonie toutes les nations de la monarchie des Habsbourg dans une confédération dirigée contre l'Allemagne. La thèse a été développée très souvent, et non sans talent, par Bainville et par Mauras. Elle n'a qu'un défaut : c'est que cette confédération serait nécessairement oppressive et que les deux peuples de proie, les Allemands d'Autriche et les Hongrois, qui en feraient partie, s'en serviraient pour asservir les Slaves du Danube et pour les soumettre de nouveau à l'hégémonie prussienne. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ni les Tchèques, ni les Yougo-Slaves, ni les Polonais ne veulent en entendre parler. L'idée ne plaît qu'aux royalistes français qui croient que l'histoire ne se modifie pas, ou à certains conservateurs anglais qui en sont restés aux conceptions de 1815. On peut regretter que le principe des nationalités, cher à Napoléon III, ait prévalu en Europe ; mais il a prévalu, c'est un fait ; et la reconstitution de la monarchie danubienne ne pourrait s'accomplir que par l'asservissement des nationalités. Il y a de ces courants qu'on ne remonte pas. Tout ce qu'on peut souhaiter, dans l'intérêt de la paix de l'Europe centrale, c'est une sorte d'union douanière. On y travaille. Si l'Action Française présente dans notre presse la vieille thèse de la nécessité d'une confédération danubienne opposée à l'Allemagne, d'autres journaux ont des conceptions moins archaïques, mais moins bien liées. L'Echo de Paris part de cette idée que le plus grand danger est le péril bolcheviste et qu'il faut à tout prix une sorte de monarchie constitutionnelle qui réponde de l'ordre et de la sûreté. Aussi ne voit-il pas d'un mauvais œil le rétablissement d'un Habsbourg en Hongrie. Beaucoup de journalistes américains, qui ignorent tout de l'Europe, mais qui tranchent avec une tranquille impudence les questions les plus graves, sans jamais oublier, d'ailleurs, les intérêts des exportateurs et des banquiers américains, déclarent également que l'intérêt de la paix exige que la Hongrie ait un gouvernement monarchique constitution-

nel. Plusieurs journaux italiens font chorus. Je ne parle pas de certains journaux socialistes français ou anglais pour qui tout régime socialiste est sacré et qui déclarent impie et criminelle toute résistance aux bolcheviks hongrois, même lorsqu'ils sont visiblement payés par les Allemands. Je laisse également de côté, pour d'autres raisons, certains journaux français où un rédacteur spécialiste des affaires étrangères s'est fait le protecteur d'une nation déterminée. C'est le cas du Journal des Débats. Ce journal qui eut jadis des complaisances fâcheuses pour le gouvernement du Sultan, s'est fait le patron et l'avocat des Yougo-Slaves. Son rédacteur de la politique étrangère, M. Gauvain, « Yougovain », comme l'appellent en plaisantant ses camarades, voit toutes les affaires de l'Europe moyenne sous l'angle Yougo-Slave, si l'on peut s'exprimer ainsi ; et on sait assez le débordement d'injures que lui a valu en Italie cette sympathie pour les Croates et les Serbes.

III. — Que se passe-t-il en Hongrie ?

On voit qu'il est assez difficile de démêler la vérité au milieu de tant d'intérêts divers, de systèmes opposés, de sympathies qui se heurtent. J'ai essayé, ces jours-ci, de me documenter auprès des Tchéco-Slovaques sur les affaires de Hongrie. Ce sont des adversaires irréconciliables des Allemands et des Hongrois. Ce n'est pas douteux. Mais la haine, surtout quand elle est justifiée, rend parfois clairvoyant ; et, d'autre part, les intérêts de la Bohême sont aussi les nôtres. Voici leurs sentiments : « Nous ne comprenons pas bien ce qui s'est passé, m'ont-ils dit. Mais il y a quelques faits incontestables. La Hongrie a essayé d'apitoyer les Alliés, surtout les Anglais et les Américains dont la politique européenne est d'une bêtise lamentable, lorsqu'elle « n'est pas intéressée et dictée par les intérêts commerciaux. On a laissé aux Hongrois une forte armée. Ils en ont aussitôt profité. Karolyi, An-drassy, tous ces personnages n'ont au fond qu'une idée : mettre le feu à l'Europe, si c'est nécessaire, pour ne pas céder aux Roumains, aux Yougo-Slaves et aux Tchéco-Slovaques les territoires qu'ils ont volés jadis à la Valachie, à la Moldavie, à la Croatie et à la Bohême. Pour y parvenir, les Hongrois prendront toutes sortes de mesures : un jour, ils seront républicains ; le lendemain ils seront bolcheviks ; le lendemain socialistes ; les modérés ; aujourd'hui ils vont exploiter, dans l'intérêt de l'unité magyare, la terreur inspirée aux Alliés par Bela Kun. Tout leur est bon, pourvu qu'ils gardent une armée. Malheureusement ils ont été aidés par une sorte de trahison de l'Italie, dont le rôle a été louche dans cette aventure. Les Italiens ont tellement peur de voir les Yougo-Slaves unis en un seul royaume qu'ils ont aidé les Hongrois en leur envoyant des munitions et des vivres. Et, d'autre part, l'attitude des Anglais et des Américains a été pitoyable. On a laissé tout faire sous prétexte de ne pas exaspérer les vaincus. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Les Hongrois ont attaqué les Tchéco-Slovaques sur le fleuve Ipoly. Quant aux Roumains, on ignore ce qu'ils veulent. L'Entente les a arrêtés deux fois dans leur marche sur Budapest ; mais il semble bien qu'ils aient refusé de faire une diversion dans le Sud, lorsque nous avions les gros des forces hongroises en face de nous. Ont-ils partie liée avec les Italiens, comme en 1913 et 1914 ? Nous l'ignorons. Mais tout cela est très suspect. Ce que nous voyons de plus clair, c'est que les Hongrois ont un tout autre avenir que celui que nous leur souhaitons. Un mauvais Habsbourg, qui a commis toutes sortes de cruautés en Roumanie, qui a fait pendre des centaines de Tchéco-Slovaques, qui est d'ailleurs aussi mauvais général que débâché. Nous avons protesté contre cette usurpation, qui fait prévoir le rétablissement des Hohenzollern à Berlin ou à Weimar pour le jour où l'armée allemande (qui se reforme secrètement par le volontariat) sera redevenue assez forte. »

« Vous vous trompez si vous croyez tout fini, me disaient encore ces Tchéco-Slovaques. Nous souffrons de voir que la France qui a tant souffert et dont le prestige reste si grand est sans cesse paralysée et contrariée par l'égoïsme, ou l'ignorance de la politique anglaise ; le mercantilisme et l'outrecuidance des Américains et l'impérialisme rancunier de l'Italie. »

Ainsi parlaient les Tchéco-Slovaques que j'ai vus et entretenus longuement ces jours derniers. Je ne prends parti ni pour ni contre eux : dans ces affaires de politique extérieure, il faut être très prudent. Mais il n'est pas douteux que l'Europe Centrale n'a pas encore trouvé son équilibre, que nos grands alliés sont maladroits ou égoïstes et qu'il serait temps que la France parlât avec plus de force et de hardiesse. Elle en a le droit. Elle seule a vu clair dans la politique extérieure depuis vingt ans. Elle a fait assez de sacrifices pour qu'on ne paralyse pas son action.

D.-A. F.

INFORMATIONS

Les pertes navales boches

On mande de Berlin que, selon « Die Flotte », organe de la ligue navale allemande, au cours de la guerre, seraient les suivantes : 508 navires comprenant, 199 sous-marins, dont 178 périrent au cours de combats navals, 18.684 marins ont trouvé la mort au cours de ces engagements.

L'Allemagne reste prête à mobiliser

La *Freiheit* publie une circulaire du corps Lichtschlag aux soldats congédiés en exécution du traité. La circulaire dit que le corps a constitué des réserves avec les meilleurs des hommes congédiés, en prévision de troubles généraux nécessitant le maintien de l'ordre. En pareil cas, un appel publié par la presse indiquera le lieu de réunion. A la circulaire est jointe une déclaration à signer par les intéressés pour s'engager à rentrer au corps provisoirement, avec la solde actuelle, en cas de troubles généraux ou d'une nouvelle révolution.

L'Angleterre et les Alliés

Durant la partie de la séance qui précéda le discours de M. Lloyd George, à la Chambre des Communes, sir Auckland Geddes, ministre de la reconstitution nationale, a déclaré, en réponse à une question, que les restrictions aux importations s'appliqueraient à tous les pays, mais que des concessions spéciales seraient faites à la France et à l'Italie.

L'« Orient-Express » n'a pas pu partir

L'Orient-Express, qui devait quitter Paris lundi soir par la gare de l'Est, à 7 h. 20 n'a pu partir. On prétend que son départ a été différé, l'Autriche n'ayant pu assurer le ravitaillement en charbon de la machine à partir de sa frontière. On ne sait quand aura lieu le prochain départ. Il convient de signaler que la marche de l'Orient-Express est encore actuellement réglée par l'autorité militaire.

La Paix

Le comité de coordination chargé de rédiger le traité définitif avec l'Autriche a été entendu hier après-midi par le conseil suprême des Alliés qui lui a donné des directives au sujet de la procédure à suivre. On pense que le comité de coordination aura terminé son travail à la fin de la semaine et qu'après la ratification par le conseil suprême le traité pourra être remis à la délégation autrichienne vers le milieu de la semaine prochaine.

La délégation bulgare a fait parvenir à la Conférence deux notes : l'une est un exposé sur la Thrace occidentale (territoires compris entre la Mesta et Maritza). Il conclut à l'attribution de ce territoire à la Bulgarie pour des raisons historiques, ethniques et économiques. La seconde note est relative aux mesures d'ordre militaire réclamées en Bulgarie par le commandement interallié, telles que le désarmement, la réduction du nombre d'officiers, etc.

La délégation bulgare fait entendre quelques protestations à ce propos.

Les écoles françaises de Mayence

Les écoles françaises de Mayence, fondées sous les auspices du général Mangin, fonctionnent aujourd'hui parfaitement. Ces écoles, qui dépendent entièrement des autorités françaises, reçoivent les enfants des officiers et des hommes de l'armée d'occupation ainsi que tous les enfants des civils français qui veulent les leur confier.

Nouvelle attaque contre Cronstadt

Des avions et des canots automobiles britanniques ont attaqué, ce soir, Cronstadt. Les batteries de la forteresse ont répondu. Un avion a été forcé d'atterrir. Le pilote est sain et sauf mais l'appareil est endommagé.

La marche combinée sur Pétrograd

La flotte anglaise renforcée a été concentrée contre Cronstadt qui est sous son feu. Dans la nuit du 17 au 18, un engagement naval entre les flottes britannique et bolcheviste, a eu lieu dans le golfe de Finlande. Les cuirassés *Andre Pervosvanni* et *Petrovavlosk*, un transport et un stationnaire auraient été coulés. Les pertes britanniques sont de trois canots-automobiles, de huit officiers et de trois hommes.

Des avions et des canots-automobiles britanniques ont, d'autre part, attaqué hier soir Cronstadt. Les batteries de la forteresse ont répondu. Un avion a été forcé d'atterrir. Le pilote est sain et sauf.

Engagement naval

Dans la nuit du 17 au 18, un engagement naval entre les flottes britannique et bolcheviste a eu lieu dans le golfe de Finlande. Les cuirassés « André-Pervosvanni » et « Petrovavlosk », un transport et un stationnaire auraient été coulés. Les pertes britanniques sont de trois canots automobiles, de huit officiers et de trois hommes.

Ils évacuent la Lithuanie

Une dépêche de Berlin annonce que le gouvernement allemand a adressé à l'Entente la note suivante : « L'évacuation de la Lithuanie, au sud du Niemen, a commencé le 14 août. La brigade 28 de la défense nationale a quitté Wilkowitz. L'évacuation sera probablement terminée le 2 septembre. »

Des aviateurs américains détenus par des bandits

Les lieutenants aviateurs Davis et Peterson, portés manquants depuis le 10 août, ont été adressés au quartier-général de Marfa-Texas, une lettre relatant que des bandits mexicains les gardaient prisonniers, réclamant un rançon de 15.000 dollars en or, et les menaçant de mort si cette somme ne leur était pas remise le 18 août. Cette somme a été envoyée pour sauver la vie des aviateurs. D'autre part M. Lansing annonce que le département d'Etat a demandé au gouvernement mexicain de prendre des mesures immédiates pour obtenir la mise en liberté des aviateurs américains capturés par des bandits mexicains.

La question d'Egypte

Le *Daily News* de ce matin annonce que l'avocat Folk, agissant au nom du Comité nommé par l'Assemblée législative d'Egypte, aurait déposé au Sénat américain une requête tendant à obtenir l'intervention de ce dernier pour que la question d'Egypte soit soumise à la Ligue des Nations.

Contre la vie chère

A Brest, des manifestants contre la vie chère ont envahi les grands magasins de confection et ont obtenu des rabais d'environ 50 pour cent sur les prix des costumes. Aucun incident sérieux ne s'est produit, mais les commerçants ont demandé la protection de la gendarmerie.

Le maréchal Pétain candidat au Sénat

Le bruit court que le maréchal Pétain sera candidat aux élections sénatoriales dans le Pas-de-Calais, département dont il est originaire. Mais le maréchal Pétain pose comme condition que sa candidature réalisera l'union ; s'il non, il se retire.

CHRONIQUE LOCALE

De l'eau s. v. p. !

Par ces fortes chaleurs, l'eau fait trop souvent défaut en ville, notamment dans les hauts quartiers. Voilà une question du plus haut intérêt qu'il faudra bien régler un jour, définitivement.

Que le Lot déborde, ou qu'il baisse, les bornes fontaines ne coulent pas en ville. Cette situation n'est pas nouvelle : depuis 35 ans au moins, elle est ainsi. Une fois pour toutes, nous le répétons, il faudra régler cette question primordiale pour la santé publique.

Tous les Conseils municipaux l'ont agitée, l'ont discutée. Aucun ne l'a mise au point. Et cependant, si une nécessité s'impose à une population, c'est bien l'eau, et pour l'alimentation et pour l'hygiène.

Par ces temps de sécheresse, on balaie les routes, les rues ; on ne les arrose pas. Il n'y a pas d'eau. Aussi, hume-t-on sans plaisir cette nauséabonde odeur de poussière à laquelle

est mêlé tout le crottin resté, séché au soleil pendant les torrides journées que nous subissons.

Le prochain Conseil municipal aura pour premier devoir de s'occuper de façon définitive de la question des eaux à Cahors. Il n'y a pas de plus importante.

À sujet de la fermeture des fontaines, nous nous permettrons de faire une observation.

Puisqu'il est de toute nécessité de fermer les bornes-fontaines durant une partie de la journée, pourquoi ne fixerait-on de façon précise les heures de fermeture.

Le public informé ferait sa provision d'eau quand les fontaines couleraient. Malheureusement il n'en a pas été ainsi jusqu'à présent. Ce n'est pas un bout de papier collé sur les glaces du Hall des journaux qui permet au public d'être renseigné sur les heures de distribution d'eau.

L. B.

La Fontaine Divona

Tous les ans, à l'époque des chaleurs, quand les eaux baissent, l'état d'usage d'exécuter quelques travaux de réparation à la fontaine Divona.

L'eau s'échappe, on a pu le constater, par de nombreuses fissures et va se perdre dans le Lot.

Ce sont ces fissures que, chaque année, on bouchait. Cette année, les travaux n'ont pas encore été faits. Or, ce n'est pas au moment des crues que ces travaux peuvent être exécutés.

Aux dires de techniciens, la fontaine, si l'on n'y prend garde, sera moins abondante qu'elle ne l'a été. Il serait donc urgent de faire procéder à tous les travaux de réparation nécessaires.

L. B.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207^e dont les noms suivent :

Boislarussie François, soldat à la 23^e compagnie du 207^e rég. d'infanterie : a, en toutes circonstances, accompli bravement son devoir. Blessé le 3 août 1916 ; a été atteint d'une nouvelle blessure très grave, le 16 novembre 1916, à son poste. Mort pour la France. A été cité.

Binet Pierre, sergent à la 5^e compagnie de mitrailleurs du 207^e rég. d'infanterie : le 17 avril 1917, chargé d'appuyer une compagnie dans sa progression, s'est porté bravement avec sa mitrailleuse, et malgré le bombardement, à la suite de cette unité. Est tombé glorieusement au cours du combat. A été cité.

Calvel Jean-Marie, soldat à la 21^e compagnie du 207^e rég. d'infanterie : soldat très brave. Mort au plein assaut, le 30 avril 1917, à Moronvillers, en assurant, par son sang répandu, notre victoire. A été cité.

Lyoée Gambetta

M. Dupont, professeur d'anglais au lycée de Bayonne, est nommé, sur sa demande, au lycée de Cahors.

Mlle Combes, déléguée et suppléante de M. Amy, est nommée professeur d'anglais au collège de Millau.

M. Amy est admis à la retraite à partir du 8 août 1919.

Service des retraites

Il est ouvert au ministère du travail et de la prévoyance sociale un concours pour 25 emplois d'adjoint au chef de service des retraites des préfectures.

Ces concours est accessible, sans aucune condition de diplôme, aux candidats de l'un ou de l'autre sexe.

Des avantages pour le classement sont accordés : Aux réformés n° 1 par suite de blessures reçues ou de maladies contractées devant l'ennemi au cours de la guerre actuelle ; Aux candidats ayant été mobilisés ; Aux veuves de militaires tués ou décédés de blessures ou de maladies reçues ou contractées devant l'ennemi.

Les épreuves écrites auront lieu le 13 octobre 1919 dans les préfectures désignées par arrêté ministériel. Les épreuves orales auront lieu à Paris à une date qui sera ultérieurement fixée.

Conseil général du Lot

Séance du 19 août

La séance est ouverte à 3 heures sous la présidence de M. de Monzie. M. Larnaudie dépose le vœu suivant signé par MM. Constant, Talou, Laparra, Rouma, Delpon :

Le Conseil général du Lot, Renouvelle ses plus vives félicitations à M. G. Clemenceau, Président du Conseil et à ses collaborateurs pour avoir malgré toutes entraves et difficultés, achevé la victoire de nos poilus en conduisant à bonne fin les négociations de la paix ;

Compte sur ce ministère pour préparer et commencer au lendemain de cette catastrophe mondiale, notre relèvement national, par la plus loyale consultation électorale des aspirations légitimes du pays, par une gestion financière basée sur l'équitable contribution maximum de tous, et par la plus généreuse collaboration patronale et ouvrière dans le travail producteur et la confiance réciproque indispensable.

Ce vœu est adopté à l'unanimité. M. Rouma demande à M. le Préfet s'il s'est occupé des sucres par vendanges. Dans le Lot-et-Garonne la question est déjà résolue.

M. le Préfet répond qu'il va s'efforcer de faire le nécessaire.

M. Rouma demande où on est de la question des autobus. A la dernière session, dit-il, le Conseil a traité avec un groupe d'entrepreneurs. Or, aujourd'hui, M. Benestébe a acheté la part de M. Artigalès et M. Rouma affirme que la part de M. Fauge est sur le point d'être achetée par M. Benestébe.

Le service des autobus va donc être monopolisé par un seul entrepreneur, et cela sans que le Conseil Général ait été avisé.

Que se passe-t-il, où veut-on en arriver, demande M. Rouma.

Mais la question est... gênante. Et l'incident est clos.

Le Conseil adopte les propositions relatives à l'Assistance médicale gratuite, à l'avenir, les médecins recevront 2 francs par consultation, et 0,75 pour les visites, par kilomètre aller et retour.

M. Talou soutient la demande de la Société de chasse le Rallye Négraval, qui sollicite le maintien de la subvention que le Conseil a supprimée à la dernière session.

M. Talou fait connaître les résultats obtenus par la Société dont les membres ont détruit un grand nombre de sangliers, résultats que ne peuvent pas obtenir des chasseurs isolés.

M. Rouma combat la demande de la Société, car, dit-il, à Puy-l'Evêque, à Cazals, les chasseurs isolés sont parvenus à supprimer les sangliers de la région.

M. Delpon propose le renvoi de la question. Le renvoi est prononcé.

M. Delpon fait connaître les propositions tendant au relèvement du tarif des prestations. D'après ce tarif la journée d'homme salet : 3 francs ; de bœuf, vache ou mulet, 2 francs ; de cheval, 3 francs ; d'âne, 1 franc ; de voiture ou charrette, 0,60 ; d'auto et tracteur, 9,60 ; cheval-vapeur, 1 franc ; voiture attelée à un tracteur, 1 franc.

Après diverses observations présentées par MM. Talou et Rey, les conclusions du rapport sont adoptées.

La séance est levée à 6 heures. Le Conseil se réunit en Commission.

Séance du 20 août

La séance est ouverte à 2 heures 1/2. M. de Monzie donne lecture de la décision suivante relative à la question des autobus.

Le Conseil Général du Lot, fait confiance au ministre des Travaux publics pour que soit subventionné soit l'entier réseau d'autobus voté à la précédente session, soit la plus large part de ce réseau ;

Maintient pour le surplus le contrat passé avec le consortium, sous réserve d'un avenant à passer pour la substitution d'une ligne Montcuq-Puy-l'Evêque à celle de Frayssinet-le-Gélat Puy-l'Evêque ;

Décide de mettre à l'étude toutes les demandes de lignes nouvelles dont il est suivi et de faire appel soit au consortium, soit individuellement aux entrepreneurs du consortium, soit à tous autres entrepreneurs pour la mise en œuvre de ces études ;

Décide de l'immédiate exploitation de la ligne Payrac-Gourdon en limitant à Gourdon le parcours, mais avec 2 trajets aller et retour journalier ;

Estime que la situation économique du département et la difficulté d'habituer à l'usage intensif du nouveau mode de transports nos populations, il n'y a pas lieu de relever les tarifs des autobus ;

Décide qu'il sera fait un relevé indicatif des arrêts obligatoires ou facultatifs.

Approuvé.

M. Bécays propose au Conseil la motion suivante au sujet de la création du réseau des tramways :

Votre commission de travaux publics vient à marquer le regret que, malgré les rappels réitérés de l'administration préfectorale, MM. Planche et Laurent aient attendu la dernière minute et presque la veille et l'ouverture de la session pour faire connaître leurs propositions relatives à la nouvelle convention.

Cette situation a placé M. l'ingénieur en chef et par suite votre commission elle-même dans l'impossibilité d'examiner aussi rigoureusement qu'il eût été désirable les diverses clauses et conditions qui en font l'objet.

D'autre part, il est démontré par un premier examen que les chiffres portés dans la série des prix ne sauraient être acceptés sans que les entrepreneurs éventuels n'aient été invités à les rectifier et sans qu'en même temps toutes mesures ne soient prises pour assurer, s'il est nécessaire, l'exécution des travaux par d'autres moyens.

Dans ces conditions et pour éviter tous nouveaux retards, je suis chargé de conclure à ce que le Conseil Général donne délégation à M. le Préfet assisté de la commission départementale, en vue de procéder à l'acceptation du traité si, après révision des prix offerts et comparaisons avec les prix les plus bas actuellement pratiqués, il apparaît que les travaux se poursuivront dans les conditions les plus favorables possible pour les finances du département.

Nous vous proposons de lui donner mandat de procéder le cas échéant et à bref délai, soit par voie d'adjudication, soit en provoquant les soumissions les plus nombreuses au cas où il éprouverait des difficultés à traiter avec MM. Planche et Laurent, ainsi qu'il vient d'être précisé. Votre commission insiste sur l'urgence.

Approuvé. M. Delpon donne lecture du rapport de l'ingénieur du Génie rural, qui a pour tâche de seconder l'initiative privée en aidant de ses conseils et de son expérience l'exécution des multiples entreprises du Génie rural que les agriculteurs abandonnés à eux-mêmes ne pourraient mener à bien, faute de connaissances et de ressources indispensables.

Les résultats donnés par le Génie rural sont excellents. Le rapport de M. Delpon est approuvé.

M. Rey soumet au Conseil la question de l'entretien des chemins vicinaux de grande communication qui, depuis la guerre, sont en mauvais état. Les réparations sont urgentes et il faut créer des ressources nouvelles pour les exécuter.

M. Rey préconise l'emploi de machines spéciales pour les travaux de nettoyage ; mais il faut également de la main-d'œuvre. Il est partisan de l'organisation d'équipes d'ouvriers qui travailleraient sous la surveillance des cantonniers.

Il propose de voter un crédit de 400.000 francs ; d'intensifier l'emploi d'engins mécaniques pour exécuter les travaux ; de diminuer le nombre des cantonniers et de constituer des équipes d'ouvriers.

MM. Loubet, Bécays s'opposent à la réduction du nombre des cantonniers. M. Talou dit qu'on ne doit pas diminuer le nombre des cantonniers, mais, ajoute-t-il, les cantonniers pourraient être formés en équipe quand de grands travaux devraient être exécutés.

MM. Larnaudie, Laparra déclarent qu'il faudrait augmenter le nombre des cantonniers.

Sur la proposition de M. Loubet la question est réservée jusqu'à la session supplémentaire qui aura lieu en octobre.

M. Bécays propose de voter la somme de 1.525 fr. pour réparations au chemin de grande communication n° 1 dans la commune de Bagnac. Adopté.

Le Conseil approuve la liste des projets de travaux sur les chemins vicinaux. Il vote le classement du chemin dans la commune de Pradines.

Le Conseil municipal de Montouq a émis un vœu tendant à ce qu'un service de courrier postal soit créé de Montouq à Libos.

Le Préfet dit que la création de la ligne d'autobus Montouq à Puy-l'Évêque donnera satisfaction au Conseil municipal de Montouq.

M. Loubet propose le vote de 200.000 fr. pour l'acquisition des actions appartenant à Mme Miret sur l'usine de Leyme. Adopté.

M. Laparra demande que les communes puissent disposer pour

leur budget du produit d'une journée et demie de prestation. Adopté.

M. Faurie propose d'accorder une subvention de 1.000 francs pour la réparation du chemin qui monte à l'Impérial, de Luzeh. Adopté.

Le deuxième tronçon du réseau téléphonique Puy-l'Évêque, Cazals, Salviac, Gourdon, Payrac, Rocamadour est adopté.

MM. Peyrichou, Mazières, Couderc, Fontanilles, Cambornac, Larnaudie, Murat sont élus membres de la Commission départementale.

Sur le rapport de M. Faurie le Conseil approuve le projet de M. le Directeur des Postes tendant à accorder le repos hebdomadaire à tous agents et sous-agents des P. T. T. à la condition, toutefois, que le service de distribution des lettres, du téléphone, du télégraphe soit assuré par un personnel auxiliaire.

Sur la proposition de M. Delpon, on ajourne un projet de construction d'un chemin de Rocamadour à Lavac.

M. Loubet propose de voter le crédit de 6.022 francs, montant de l'installation des W.-C. à proximité de la salle du Conseil.

M. Talou demande qu'à l'avenir, des travaux ne soient pas exécutés avant la décision du Conseil approuvant le devis.

Les crédits sont votés. M. Faurie donne lecture d'une pétition de la commune d'Albas demandant la construction d'un pont sur le Lot dans cette commune.

Ce projet sera examiné lorsque viendra en discussion le grand projet relatif à la construction des ponts sur le Lot.

Sur la proposition de MM. Larnaudie et Talou, le Conseil émet un vœu tendant à ce que la C^o du P. O. rétablisse les trains existant avant guerre sur la ligne de Capdenac.

Une longue discussion s'engage au sujet de la création d'une banque populaire qui permettrait de faire des prêts aux démolisseurs commerçants, industriels et à des veuves de mobilisés.

La question est renvoyée à la session d'octobre.

M. Loubet propose de voter un crédit de 30.800 francs à titre d'allocation, en faveur de 44 employés titulaires ou auxiliaires de la Préfecture. C'est 700 francs qui sera attribué à chacun. Adopté.

Il propose d'accorder le titre de chef de division au directeur des services annexes de la Préfecture, qui est M. Cazes. Le Conseil reconnaissant les services rendus par ce dernier approuve la proposition qui ne motivera, du reste, aucune indemnité.

M. Talou propose de porter à 2000 fr. les indemnités allouées à M. le sténographe du Conseil Général. Adopté.

Une subvention de 300 francs est allouée à M. l'abbé Lacoste, d'Anglès-Juillac pour son ouvrage : « Uxellodun ».

Une somme de 2000 fr. à titre provisionnel est allouée à M. Saint-Marty pour son ouvrage : Histoire du Quercy.

La question du relèvement des salaires des cantonniers départementaux doit être discutée ; mais aucun membre de l'Assemblée ne veut se charger du rapport.

Le Conseil décide de se réunir en Commission.

La séance est levée à 7 heures.

Séance de nuit

Le Conseil général s'est réuni en séance de nuit pour examiner la demande des cantonniers.

M. Faurie est rapporteur de la question. Il donne communication des décisions de la Commission.

En raison des difficultés budgétaires, le Conseil décide de maintenir l'indemnité de vie chère de 90 francs par mois.

Il fixe le salaire minimum des cantonniers départementaux à 120 francs par mois, et à 150 francs pour les cantonniers chefs, à partir du 1^{er} juillet 1919.

Le taux du traitement servira de base pour la retraite.

Une indemnité de 50 francs par an est allouée aux cantonniers retraités et aux veuves.

Adopté. M. Dupuy donne communication

du rapport sur la situation économique agricole de la Lot. Un rapport sera adressé par M. le Préfet au ministre du ravitaillement.

Puis, le Conseil Général vote le budget pour 1920.

La session est close.

Compatriote

Notre compatriote M. Carle Victor, enseigne de vaisseau de 1^{re} classe (aviateur), est promu lieutenant de vaisseau.

Nos félicitations.

Œuvres de guerre

Par arrêté du 18 août 1919, ont été autorisées à faire appel à la générosité publique les œuvres de guerre ci-après désignées : œuvre n° 2261 dite Comité départemental d'assistance aux anciens militaires tuberculeux, à Cahors ; œuvre n° 2260 dite Comité d'assistance aux éprouvés de la guerre à Cahors.

Tombés du train

Mercredi, Mme Julie Fourniol et son fils âgé de 6 ans étaient montés dans le train de Montauban de 5 h. 40 pour se rendre à Bourdon.

À la hauteur de la barrière du Pont Valentré le jeune enfant était appuyé à la portière, lorsque celle-ci s'ouvrit : l'enfant fut précipité sur la voie.

Affolée, la mère voulut aller au secours de son fils et sauta sur la voie.

Aux cris poussés par les voyageurs, le train stoppa ; la mère et l'enfant furent relevés. L'enfant n'avait aucun mal ; malheureusement la mère portait une grave blessure à la tête.

Transportée à l'hôpital, elle reçut des soins épuisés. Quoique sérieuse, la blessure ne met pas en danger les jours de Mme Fourniol dont l'état aujourd'hui est aussi satisfaisant que possible.

Les soins gratuits aux réformés n° 1

Une conférence, composée de fonctionnaires, médecins pharmaciens s'est réunie dernièrement au ministère de l'intérieur pour arrêter les tarifs à payer par l'Etat pour les soins gratuits aux réformés n° 1, conformément à l'article 64 de la loi sur les pensions militaires, en attendant les règlements d'action publique examinés actuellement par le Conseil d'Etat pour l'application de cette loi. Les réformés n° 1 désireux d'obtenir la gratuité des frais médicaux et pharmaceutiques, n'auront qu'à s'adresser au maire de la commune, munis de la notification de leur pension s'ils ne veulent pas se faire soigner par les formations militaires comme ils en ont le loisir.

Lalbenque

Obsèques. — Dimanche matin ont été célébrées les obsèques de Mme Daynard, mère de notre dévoué docteur. Une foule nombreuse a suivi le convoi funèbre de la regrettée disparue et a donné à M. le docteur Daynard et à la famille de vives marques de sympathie.

Nous adressons à M. le docteur Daynard nos sincères condoléances.

Saint-Martin-de-Vers

Reprenant les traditions d'avant-guerre, la jeunesse de Saint-Martin-de-Vers, célébrera, dimanche prochain, la fête locale et la fête de la victoire.

A cet effet, la jeunesse de cette commune, n'aurait négligé pour offrir à sa population et à tous ceux des communes environnantes, qui voudront bien venir les visiter, tous les amusements et distractions, en usage dans nos contrées.

Hyménée. — La semaine dernière a été célébré, à Cahors, le mariage de M. Joseph Blanié, notre si sympathique juge de paix, avec M^{lle} Juliette Marchant, de Cahors.

Nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Limogne

Le 24 août aura lieu dans l'après-midi une grande réunion de tous les poilus de Limogne et des environs pour la constitution d'une section de Combattants de la grande guerre, des mutilés, des veuves et des ascendants. À partir du 22 août un délégué se trouvera au café d'Orléans pour tous renseignements. Une première réunion aura lieu également le matin pour ceux qui ne pourraient assister à la réunion du soir.

Prayssac

Voici le programme des grandes fêtes de la Victoire des 23, 24, 25 août 1919.

Samedi 23 août : 19 h., annonce de la fête par des salves d'artillerie ; 20 h., exécution de la « Marseillaise » par la Chorale Prayssacoise devant la statue du maréchal Bessières ; 21 h., brillante retraite aux flambeaux.

Dimanche 24 août : 7 h., réveil en fanfare, tour de ville en musique ; 8 h. à 11 h., distribution des bouquets ; 11 h., apéritif-concert ; 14 h., grande farandole en l'honneur de la Victoire ; 14 h. 30, concours et défilé de bicyclettes fleuries ; 16 h., courses de bicyclettes ; 17 h., grand bal champêtre, bataille de confettis ; 20 h., illumination féerique, brillante retraite aux flambeaux ; 21 h., feu d'artifice ; 22 h., grand bal de nuit.

Lundi 25 août : grande foire ; 10 h., tour de ville en fanfare ; 17 h., jeux divers (jeux de la poêle, de la cruche, etc., etc.) ; 18 h., ouverture du bal ; 21 h., illumination, retraite, départ du ballon : « Le maréchal Foch » ; 22 h., grand bal de nuit, bataille de confettis.

Le Comité.

Le Comité des fêtes a l'honneur de prier les habitants de pavoiser et d'illuminer en l'honneur des poilus victorieux La meilleure hospitalité et le meilleur accueil seront réservés aux étrangers.

Martel

Notre fête locale a été bien réussie. Le public était très nombreux ; les illuminations et les feux d'artifice ont eu un gros succès. Le clou de la fête a été le char de la Victoire qui a provoqué l'admiration de tout le monde, et aussi le char des enfants.

Dégagnac

La jeunesse de Dégagnac a célébré avec entrain la fête du 15 courant. Voici le résultat des courses cyclistes : 1^{er}, Lacoste, de Sauveterre-la-Lémence ; 2^e, Fontanel, de Gourdon ; 3^e, Landou, de Sauveterre ; 4^e, Arpaillage.

Les primes diverses ont été gagnées par Lacoste.

Saint-Germain

Un incendie a entièrement détruit la maison d'habitation de M. Garrigou, maréchal ferrant au Pont-de-Rhodes, commune de Saint-Chamarand, dans la matinée du 19 courant. Tout a été la proie des flammes malgré de prompts secours.

On ignore les causes du sinistre. Les pertes sont en partie couvertes par une assurance.

Souillac

Nous recevons, avec prière d'insérer, la lettre ci-dessous de M. Ch. Bruel, industriel et conseiller municipal à Souillac, à M. le Préfet du Lot :

Souillac, le 19 août 1919.

Monsieur le Préfet,

Pour des considérations personnelles et aussi par esprit d'union et de discipline républicaine, d'accord désormais avec Monsieur Malvy père et la municipalité dont les pouvoirs arrivent à expiration, j'ai le devoir de revenir sur la démission de conseiller municipal que je vous ai adressée par ma lettre du 16 juillet dernier.

Je vous prie en conséquence, de la considérer comme nulle et non avenue.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, la nouvelle assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

Ch. BRUEL.

Bibliographie

LA NATURE

Un long article expose clairement le principe des lampes à trois électrodes qui ont tant rendu de services pendant la guerre pour les communications sans fil, aussi bien téléphoniques que télégraphiques ; il montre comment ces lampes peuvent servir tout à la fois de générateurs d'ondes entretenues, de détecteurs et d'amplificateurs.

La gare du Mans, transformée et agrandie en 1916 sert d'exemple, dans un autre article, pour expliquer l'organisation moderne des gares de triage de marchandises qui leur permet de recevoir un très grand nombre de wagons et de les répartir rapidement sur leurs directions respectives.

Un poisson du Mississippi, proche parent de l'esturgeon européen et comme lui source de caviar, est décrit par deux auteurs de l'American Museum, dans ses particularités biologiques et son curieux mode de capture.

Trois singuliers lacs du département du Var, près de Brignolles, constituent une autre curiosité de cet intéressant numéro.

Dans le supplément : comment acheter les primes et mirabelles ; comment désinfecter sans appareils, comment détruire les fourmis, informations, science appliquée, boîte aux lettres, bibliographie.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 16 août

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de Librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Enquête de « la Revue Hebdomadaire »

Abbé Thellier de Poncheville, VI. Le retour à l'aérial. — Paul Bureau, La vie chère. — André Bellessort, Virgile : V. Le roman de « l'Enéide ». — Robert-Hugh Benson, Le poltron (XI). (Traduit de l'anglais par M. Reynaldo Hahn). — Gaston Bonnier, de l'Institut, Albert Dastra.

Les Faits et les Idées au jour le jour. — Bibliographie. — Vie mondaine.

PARTIE ILLUSTRÉE

L'Instantané, partie illustrée de la Revue Hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 35.

Le traité avec l'Autriche

À la Conférence, mardi, les Anglais firent observer que les Autrichiens ne devaient pas être traités trop durement. Les Italiens protestèrent. M. Balfour fit une déclaration disant que toutes les revendications italiennes devaient avoir satisfaction. L'incident est clos, mais le traité avec l'Autriche ne sera sûrement pas signé en août.

Allemagne et Autriche

De Bâle : On croit que le chancelier Renner sera prochainement attaqué par les Allemands nationaux et les socialistes pour avoir renié le projet d'annexion de l'Autriche allemande à l'Allemagne.

Le Goliath

À 11 heures ce matin, on n'avait toujours pas de nouvelles du Goliath.

Les Spartakistes s'agitent

De Berlin : Le gouvernement allemand déclare qu'un mouvement important des spartakistes semble imminent. Le gouvernement prend des mesures.

L'heure d'été

De Washington : Passant outre au veto du Président Wilson, le Sénat américain, suivant l'exemple de la Chambre, a voté l'abolition de la loi dite heure d'été, par 57 voix contre 19.

Cette manifestation est à noter.

Relations Germano-Polonaises

De Berlin : Les négociations Germano-Polonaises sont suspendues.

L'armée Serbo-Croate

De Belgrade : La nouvelle armée Serbo-Croate et Slovène comprendrait 23 régiments d'infanterie à 4 bataillons, 8 de cavalerie et 7 d'artillerie à effectif renforcé de formations techniques et sanitaires.

Le général Pershing

Le général Pershing rentrera aujourd'hui à Paris.

Une exécution

Grisard, 21 ans, a été guillotiné ce matin. Il avait volé 4.000 fr. et étranglé la tenancière d'un débit de vins.

Il dut être transporté sur l'échafaud.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Laurent ALPHONSE de Cahors, Valentin ALPHONSE de Toulouse et Ernest ALPHONSE de Trébaix ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Mathilde ALPHONSE

leur mère et grand-mère décédée, à Cahors, 3, rue du maréchal Joffre, à l'âge de 74 ans.

Les restes des membres décédés de la famille étant inhumés à Trébaix, près Saulez, les obsèques de la regrettée défunte auront lieu, vendredi 22 courant dans cette paroisse.

ADJUDICATION

Dépôt du 7^e Régiment d'Infanterie

Le 10 Septembre, à 10 heures, la Commission des Ordinaires procédera, à la caserne Bessières, aux adjudications de Viande fraîche, Epicerie, Légumes verts, pour le 4^e trimestre 1919.

AVIS AUX CHASSEURS

M. BLANC, armurier, 83, Boulevard Gambetta, Cahors, à l'honneur d'informer sa clientèle que, venant d'être démobilisé, il se tient à sa disposition pour vente et réparations d'articles de chasse.

A VENDRE

CHIEN DE CHASSE

S'adresser au bureau du Journal.

Bicyclette d'enfant à vendre

S'adresser rue du Maréchal Foch, N° 23, 2^e étage.

FOIN A VENDRE

S'adresser rue du Maréchal Foch, N° 23, 2^e étage.

HUILES A GRAISSER

(Toutes applications)

Pour autos, demi-fluide, verte, Frs. 135 00 Pour mouvements N° 1..... Frs. 128 00 Huile vaseline blanche..... Frs. 160 00 Les 1/2 kilos, Bordeaux, fûts pétroliers origine ; et toutes autres qualités à la même cote ; prompt livraison.

SEUREAU, 33, rue St-Charles, Bordeaux

Établissements BRUEL, Fils

SOULLAC (Lot)

ATELIERS DE RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES ET MOTEURS

Sous la direction de M. JULLIA Mécanicien-spécialiste des 1^{res} maisons de construction de Paris

Réparations et mise au point de tous véhicules et moteurs. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tour. — Réparations de carrosseries. — Garnitures de capotages. — Remise en état de magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. — Accessoires. — Pneumatiques. — Bougies. — Transports marchandises par camions-automobiles. — Locations de voitures automobiles pour courses et tourisme.

Télégrammes : BRUEL, Souillac.

TÉLÉPHONE : 4.

Grande Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphore Garnal

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

Pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Le Gérant : A. COUÉSLANT. Imprimerie COUÉSLANT (personnel intéressé).

LE MARIAGE DE MADemoiselle GIMEL

Dactylographe Par RENÉ BAZIN De l'Académie Française

III

LE NUMÉRO 149 007

Malgré son chagrin, Evelyne regardait. Elle n'allait pas jusqu'à sourire, mais une petite caresse lui venait des choses qui lui plaisaient, à l'étalage. Le cœur n'était pas tout fermé à la vie, mais étroit. Elle avait sa jupe noire, une ceinture de cuir souple, un corsage blanc, et le canotier de tous les jours, d'où se levait une aile de pigeon, une seule.

Lorsque Madame Gimel tourna à droite, un peu avant l'Hôtel de Ville, il y avait bien deux minutes qu'elle n'avait parlé. D'anciens souvenirs et l'appréhension de ces bureaux, derrière lesquels est assis l'État, l'assombrirent. Evelyne, l'impressionnable Evelyne haitaine parce qu'elle avait honte, hostile d'avance à tout ce qu'elle allait voir et entendre, hésitait, la tête levée, entre les deux façades de monuments publics qui occupent presque toute la longueur de l'avenue Victoria.

— C'est au 3, l'Assistance publique, dit Madame Gimel. Je me souviens, il faut entrer dans la cour... Ah ! mon Dieu, voilà vingt-deux ans, j'étais si contente quand je suis sortie de là, avec toi dans les bras, et mon brave homme de mari qui ronchonnait en arrière : « Tu la tiens pas bien. Passe-la-moi donc !